

FAITS DIVERS

PUTEAUX

Un cadavre repêché à L'Île-Saint-Denis

Le corps d'un homme a été repêché de la Seine, hier en début d'après-midi, à L'Île-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) par la brigade fluviale. L'homme portait une carte d'identité qui a permis d'identifier un homme de 53 ans, domicilié à Puteaux dont la disparition avait été signalée le 5 septembre. L'hypothèse du suicide est privilégiée.

VIVRE DANS LES HAUTS-DE-SEINE

CHAVILLE

La cantine payable sur Internet

La restauration scolaire passe à l'ère numérique à Chaville. Depuis la rentrée, les parents peuvent régler les repas de leurs enfants sur Internet, grâce au portail conçu par la Sogeres, prestataire de la ville. Le règlement s'effectue en toute tranquillité, le site et le paiement étant sécurisés. Un accusé de réception est envoyé à l'adresse mail enregistrée, pour confirmer le règlement. Ce système fonctionne déjà avec succès dans d'autres villes, comme à Rueil-Malmaison depuis 2009.

■ <http://chaville.espace-famille.net>.

CLICHY

Chauffage urbain : un rapport accablant

La température est encore montée d'un cran, mardi soir, à Clichy-la-Garenne. Dévoilé lors du conseil municipal — qui a dû être interrompu à la suite du départ massif d'élus de la majorité de gauche mécontents —, un rapport de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France pointe les dysfonctionnements du chauffage urbain de la ville. Au cœur de l'imbricolage : la Société de distribution de chaleur de Clichy (SDCC), contrôlée par un géant du gaz, GDF Suez, et qui alimente depuis 1965 l'ensemble des HLM ou des bâtiments municipaux. Ce dossier brûlant, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre et pour lequel les locataires sont descendus plusieurs fois dans la rue, revient donc au-devant de l'actualité en cette rentrée.

Des tarifs inexplicables. La chaleur est une denrée précieuse à Clichy : le chauffage urbain y est un des plus chers de France. Et en augmentation constante, de 55,7 €/MWh en 2001 à 77,3 €/MWh en 2007 ! Surtout, « le prix apparaît entre 30 % et 100 % plus élevé que dans la moyenne des autres réseaux. Cet écart n'a jamais pu être clairement expliqué par le concessionnaire », peut-on lire dans le rapport. Rémi Muzreau, président du groupe UMP, refuse l'idée d'un accord avec Suez : « Il faut aller au tribunal », lance-t-il, « aller jusqu'au bout pour identifier les responsables ».

La mairie mise en cause. La concession du chauffage urbain remonte à 1965, mais a été renouvelée en 1995 par Gilles Catoire, l'actuel maire socialiste. Négligence ? « La commune n'a pas, de son côté, exercé pleine-

ment son rôle d'autorité (...) et aurait dû être beaucoup plus vigilante », continue le rapport. « La mairie a signé n'importe quoi et a manqué de vigilance malgré 4 audits alarmants », assure de son côté Alain Fournier, élu vert. « On assume, mais c'est vrai qu'on n'a pas été bon face au mastodonte Suez, admet Gilles Catoire. Maintenant, on va se battre pour se faire rembourser ».

Un manque de transparence. La chambre des comptes régionale l'avoue : elle a eu du mal à démêler les ressorts financiers de la SDCC. Pire, en 2007, les comptes révèlent un étonnant résultat négatif (-1,2 M€). « Aucune explication sérieuse », note le rapport, mis à part l'hypothèse avancée par la SDCC d'un hiver peu rigoureux. D'une manière générale, « les résultats de la concession apparaissent médiocres, alors que les tarifs unitaires moyens sont très élevés ».

Le mystère Levallois. Le rapport souligne par ailleurs « les conditions, particulièrement avantageuses financièrement, mais peu compréhensi-



Un rapport pointe les dysfonctionnements de la Société de distribution de chaleur de Clichy (SDCC) avec notamment le problème des tarifs de consommation très élevés. (L'ÉCLAIR)

bles, dans lesquelles la SDCC fournit de l'énergie calorifique destinée à une concession de chaleur de Levallois-Perret. » En clair, depuis une convention signée en 1990, le LEM (Levallois Énergie Maintenance) achète du chauffage à la SDCC,

moitié moins cher que ce qui est facturé aux abonnés de Clichy (40 € le MWh).

Décidément, le dossier du chauffage urbain qui a fait l'objet de plusieurs audits (lire ci-dessous), n'a pas fini de faire parler de lui. ANTONIN CHILLOT

Un feuilleton qui n'en finit pas

Démarée, à l'origine, en 1965 avec la signature de la première convention entre la ville et le prestataire, l'affaire du chauffage urbain clichois s'est vraiment déclenchée dans les années 2000. Un long feuilleton avant d'en arriver au rapport de la chambre régionale des comptes rendu public au conseil municipal de mardi soir. 2001-2007 : Quatre rapports

d'expertise se succèdent. Tous dénoncent des irrégularités. Mais aucune négociation n'est engagée par la ville avec le prestataire de service. **Janvier 2008 :** Guy Schmaus, conseiller municipal communiste, dépose plainte auprès du procureur de la République. **Mars 2009 :** Gilles Catoire, maire socialiste de Clichy, dépose un recours auprès du tribunal administratif et

saisit la chambre régionale des comptes.

Novembre 2009 : Des habitants des HLM manifestent à plusieurs reprises contre leurs factures jugées trop élevées.

Décembre 2009 : La mairie met en place une commission d'information et d'évaluation, composée de 6 élus, chargée d'enquêter sur le prix du chauffage.